

BILAN
AID AL ADHA
2006

Le Président de la commission de l'Aïd Al Adha
Délégué départemental de l'Ain

Toufik CHERGUI

**1 rue Léonard de Vinci
01100 Bellignat
06 72 12 80 34**

Avec la collaboration du président du CRCM
Recteur de la Mosquée « Othmane »

Dr Azzedine GACI

**85 rue du 8 mai 1945
69100 Villeurbanne
06 62 29 60 11**

SOMMAIRE

Remerciements	Page 2
Analyse du Département de l'Ain	Page 3
Analyse du Département du Rhône	Page 4
Analyse du Département de l'Isère	Page 5
Analyse du Département de la Loire	Page 6
Analyse du Département de la Drôme	Page 7
Analyse du Département de la Savoie	Page 8
Analyse du Département de la Haute-Savoie	Page 9
Analyse du Département de l'Ardèche	Page 10
Axes de travail 2007	Page 11
Sites gérés par le CRCM	Page 12

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont permis de réaliser ce bilan et qui ont contribué au bon fonctionnement de la fête de l'Aïd Al Adha.

- Les Directrices et les Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires.
- Les Préfets, les Sous Préfets et les Chefs de Cabinet.
- Les services de police nationaux, municipaux et de gendarmerie.
- Les bénévoles du CRCM.

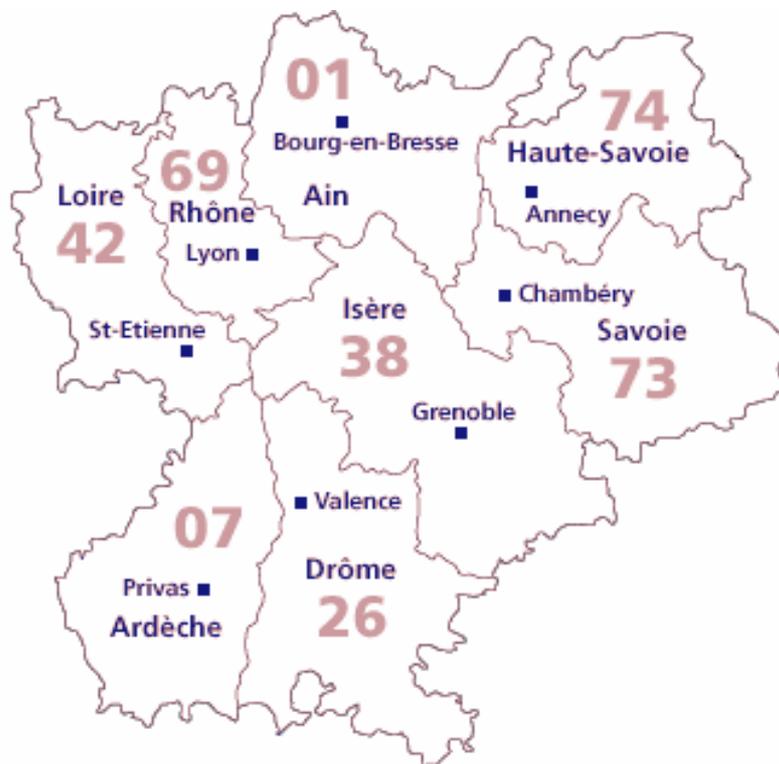


Figure 1 : La région Rhône Alpes avec ses 8 départements.

Légende :

Dans les tableaux ci-dessous des abréviations ont été utilisées. En voici les significations :

(pro) : Site d'abattage réservé aux bouchers professionnels.

(part) : Site d'abattage réservé aux particuliers.

(temp) : Site temporaire où l'abattage est autorisé uniquement pendant la fête de l'Aïd Al Adha.

(CRCM) : Site où le CRCM est présent soit dans la gestion totale du site soit de manière partiel.

AIN

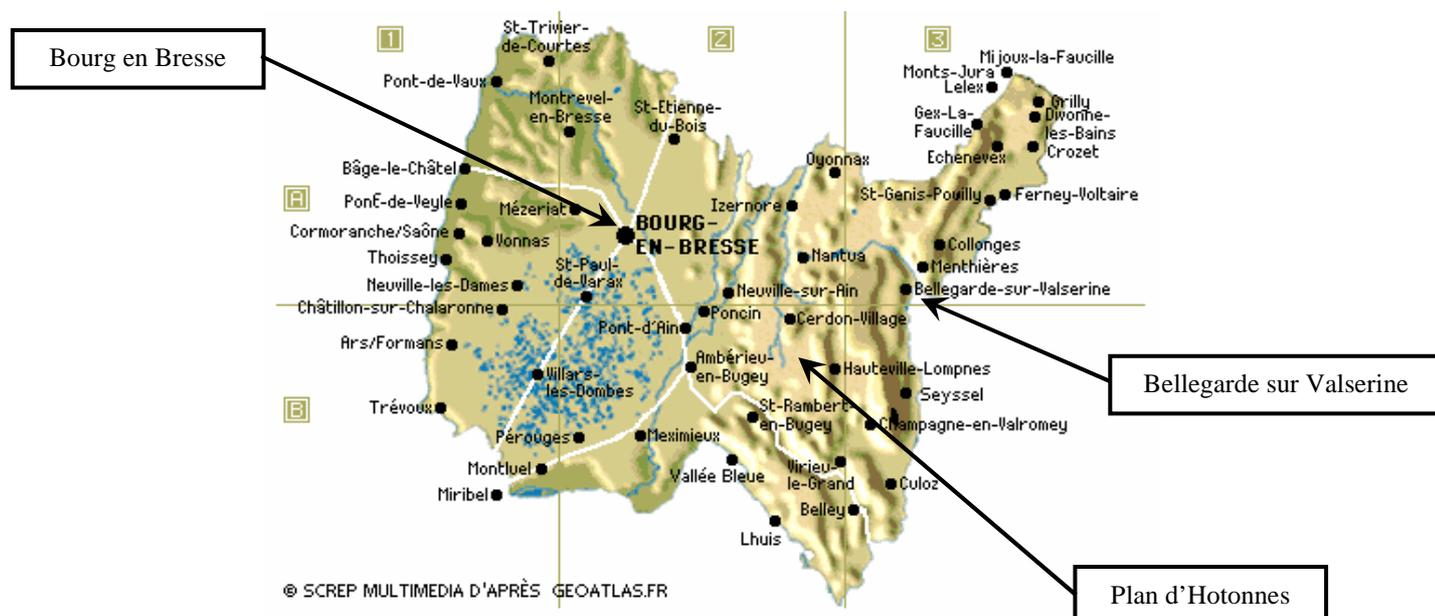


Figure 2 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI 30	DIMANCHE 31	DIMANCHE 31	LUNDI 1	MARDI 2
Bourg en Bresse (pro)	700	724	0	0	0	110
Bourg en Bresse (part)(temp)(CRCM)	300	262	0	0	0	0
Plan d'Hotonnes (part)	50	16	28	0	0	0
Abattoir Bellegarde sur Valserine (part)	0	0	0	0	0	74
Total	1050	1002	28	0	0	184
Totaux		1030		184		

Tableau 1 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans le département de l'Ain en 2006 (Aïd)

2- Analyse :

- L'abattage des ovins et des bovins a eu lieu essentiellement à Bourg en Bresse. L'abattoir temporaire ouvert exceptionnellement à l'occasion de la fête de l'Aïd et géré par le CRCM fait l'objet d'une démolition au cours de l'année 2007. Il serait dommage de mettre fin à ces deux années d'expérience acquise par les responsables du CRCM du département de l'Ain. Aussi, nous comptons sur la ville de Bourg en Bresse et la Directrice Départementale des Services Vétérinaires, Madame Dupuy, pour trouver une solution en collaboration avec la préfecture de l'Ain et le CRCM

- Dans l'urgence, une dérogation a été accordée pour l'ouverture de l'abattoir du plan d'Hotonnes. Une cinquantaine d'agneaux y ont été abattus. Il serait intéressant de reconduire cette expérience l'année prochaine

RHONE

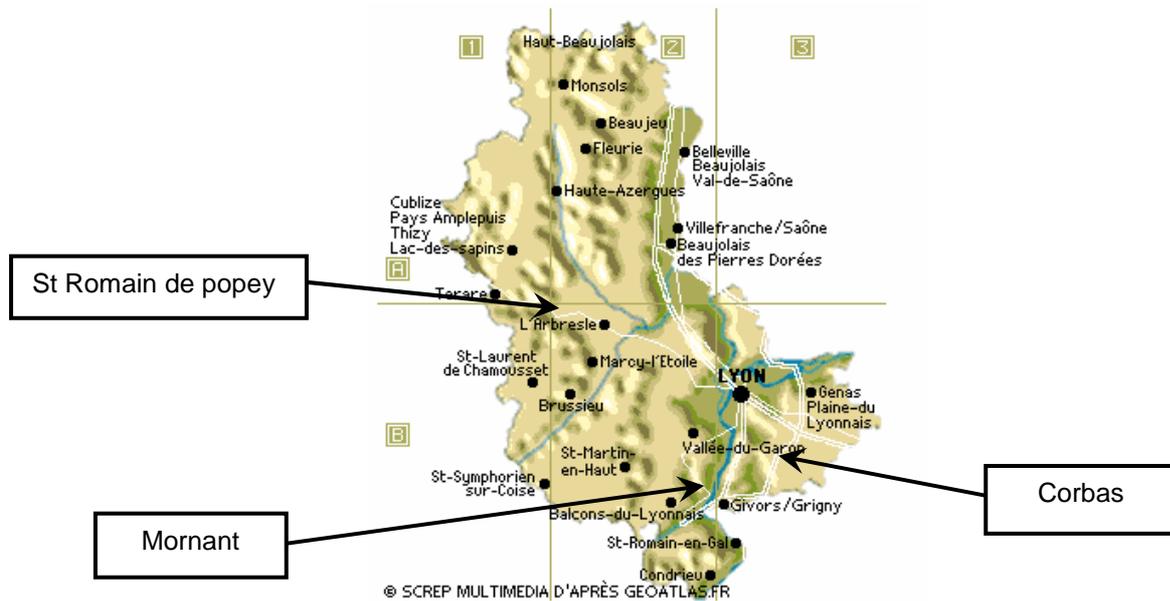


Figure 3 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

2-

	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI 30	DIMANCHE 31	DIMANCHE 31	LUNDI 1	MARDI 2
Mornant (temp) (CRCM)	400	300	100	0	0	0
Corbas (pro+part)	2000	1998	0	0	0	0
SECAT St Romain de popey	100	105	0	0	0	0
Total	2500	2403	100	0	0	0
	Totaux	2503		0		

Tableau 2 : Nombre des ovins abattus dans le département du Rhône en 2006 (Aïd)

2- Analyse :

- L'abattoir SIBEVIA a atteint sa production maximale
- Le site de Mornant a été géré en partie par le CRCM; l'expérience a été globalement appréciée. Cependant, un problème important a eu lieu sur l'autre partie du site, suite à des réservations de moutons excessives. Une enquête est en cours, le CRCM devrait porter plainte pour les incidents occasionnés (1)
- Le site de Mornant ne sera probablement pas reconduit l'année prochaine car les locaux seront utilisés pour une autre destination. Il faudrait trouver rapidement d'autres sites pour organiser et nommer d'autres chefs de projets CRCM. L'Est Lyonnais devrait être privilégié.

(1) ayant signé un contrat avec le CRCM, le commerçant devait vendre 200 ovins dont le CRCM devait abattre en deux jours en présence des services vétérinaires (DSV). Sans respect pour le contrat signé, le commerçant a vendu 1300 bêtes provoquant de fait un désordre totale le premier jour de l'Aïd (présence de 3000 personnes sur le site, 1500 voitures...) gâchant de ce fait le travail de six mois conçu et préparé par les responsables du CRCM du département du Rhône.

ISERE

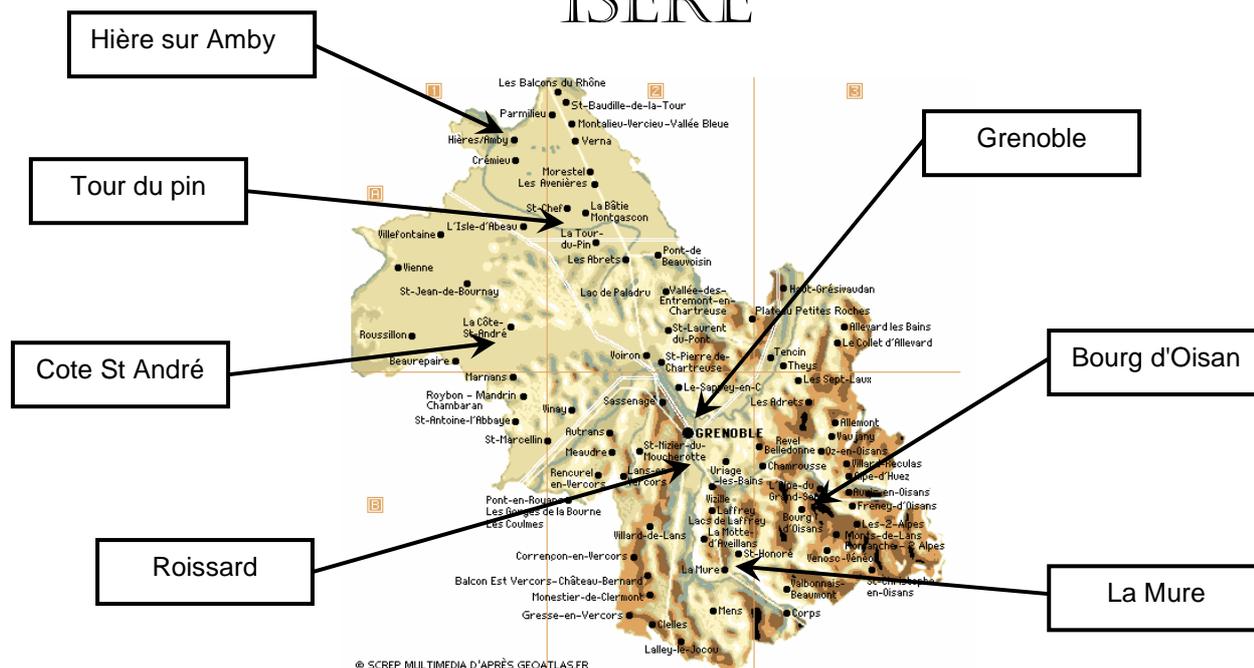


Figure 4 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
	SAMEDI 30	DIMANCHE 31	DIMANCHE 31	LUNDI 1	MARDI 2
Grenoble (CRCM)	500	350	300	0	0
Tour du pin	200	22	0	0	0
Cote St André	200	50	0	0	50
La Mure	150	156	0	0	0
Bourg d'Oisan	100	56	0	0	0
Beysserias Rémy Hière sur Amby (temp)(part)	500	550	450	0	0
Martin Eric Roissard (temp)(part)	160	157	0	0	0
Total	1810	1341	750	0	50
Totaux		2091		50	

Tableau 3 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans le département de l'Isère en 2006 (Aïd)

2- Analyse :

- Une expérience exceptionnelle s'est déroulée sur l'abattoir de Grenoble. La fête de l'Aïd tombant un week-end et en pleine fête de fin d'année, le personnel de l'abattoir a émis le souhait de ne pas travailler. Les locaux de l'abattoir ont alors été confiés à la communauté musulmane. Les sacrificateurs accrédités et les tacherons ont reçu une formation d'une vingtaine d'heures sur les différentes machines. Plus de 650 agneaux ont été abattus en 2 jours.

- Le département de l'Isère est très intéressant car il possède différents sites (pérennes et temporaires) et le nombre est assez important. Nous relèverons que les deux sites temporaires ne possèdent pas de chaîne automatisée. Tout est réalisé de manière manuelle par des professionnelles et les locaux n'ont pas de caractéristiques particulières, à l'exception de la dalle. Nous pourrions nous appuyer sur ces deux sites pour que d'autres éleveurs ou exploitants puissent reconduire la même expérience sur d'autres départements.

LOIRE

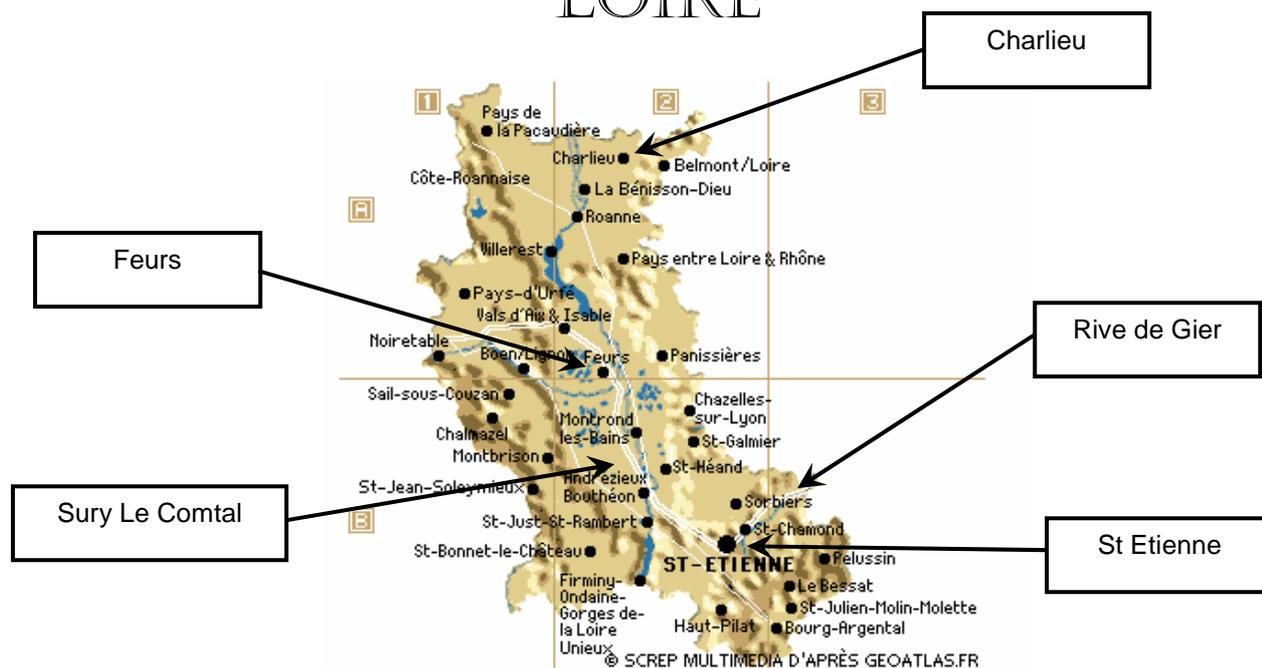


Figure 5 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

LOIRE	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI 30	DIMANCHE 31	DIMANCHE 31	LUNDI 1	MARDI 2
La Talaudière St Etienne (dont 117 part)	1000	952	0	0	0	0
Rive de Gier	100	0	0	0	0	0
Feurs	360	0	0	126	94	0
Sury Le Comtal	0	0	0	49	0	0
Charlieu (CRCM) (refusé 20)	150	150	0	0	0	0
Total	1610	1102	0	175	94	0
	Totaux	1102		269		

Tableau 4 : Nombre d'ovins et des bovins sur le département de la Loire en 2006 (Aïd).

2- Analyse :

- Un travail important a été réalisé pour l'ouverture d'un site dans le nord du département. Cette expérience s'est assez bien déroulée. Certains points sont à revoir au niveau sanitaire et au niveau de la gestion des flux. Comme pour les autres sites temporaires CRCM, nous risquons de ne pas l'utiliser l'année prochaine sans un accord avec le directeur de l'abattoir. . Un travail de collaboration doit être mis en place avec le CRCM.

- Un nombre de particuliers non négligeable est venu à l'abattoir la Talaudière. Il serait intéressant pour l'année prochaine de gérer ces particuliers au niveau des horaires de passage et du transport des bêtes. Le CRCM pourrait jouer ce rôle.

DROME

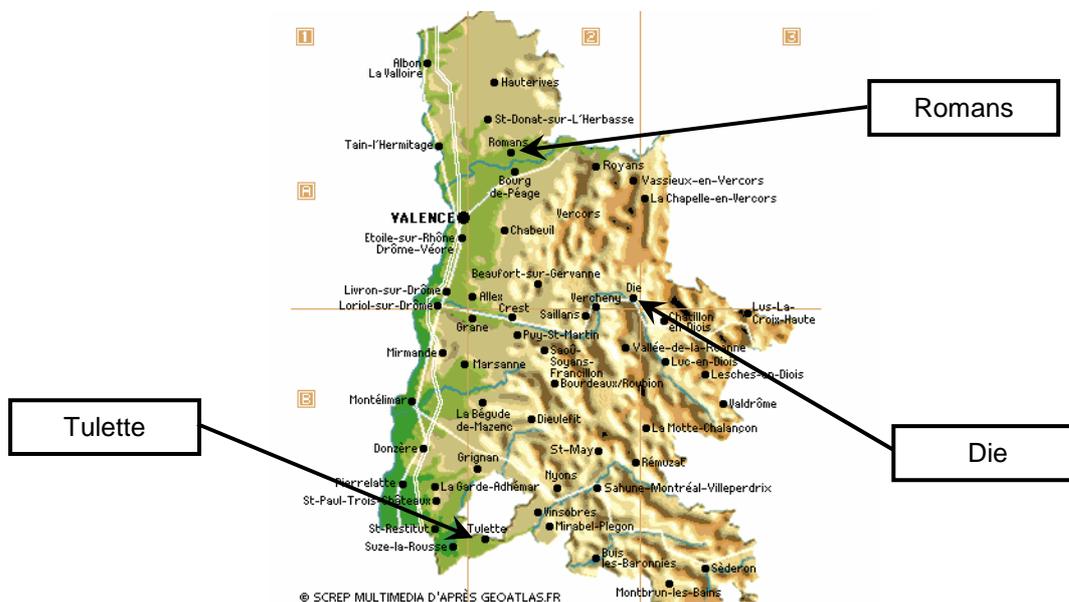


Figure 6 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI	DIMANCHE	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
Romans (part)	200	191	0	0	0	1
Die (part)	250	50	28	0	0	0
Tulette site dérogatoire (part)	260	254	46	0	0	0
Total	710	495	74	0	0	1
	Totaux	569		1		

Tableau 5 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans le département de la Drôme en 2006 (Aïd).

2- Analyse :

- Suite à une rencontre avec des éleveurs du département, j'ai appris que près de 6000 agneaux ont été tué pendant la fête de l'Aïd. Ce chiffre est à vérifier car s'il est exact cela pose un problème au niveau du taux d'abattage illicite.

- Nous souhaitons nommer une personne dans la commission Aïd Al Adha du CRCM, afin de pouvoir réaliser une analyse sur le besoin réel du département. Il serait ainsi l'interlocuteur privilégié des services de l'état.

SAVOIE

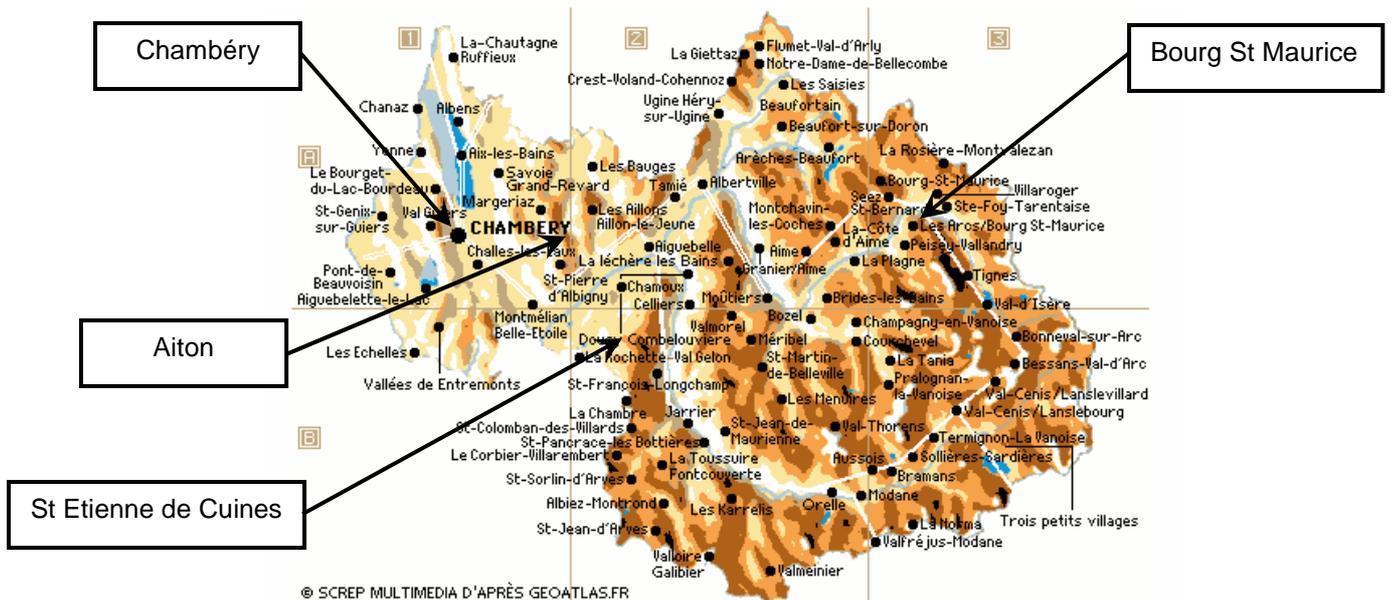


Figure 7 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
	SAMEDI	DIMANCHE	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
Abattoir Chambéry (part) (CRCM)	30	31	31	1	2
St Etienne de Cuines (pro+part)	194	0	0	0	0
Bourg St Maurice (part)	49	0	0	0	0
Aiton (M.Lison) (part)	110	0	0	0	0
Total	514	234	0	0	0
Totaux	1101		0		

Tableau 6 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans le département de la Savoie en 2006 (Aid).

2- Analyse :

- Le CRCM devait s'occuper uniquement de la gestion des flux sur l'abattoir de Chambéry. L'expérience a été bien appréciée et elle pourrait être renouvelée l'année prochaine. Toutefois, le CRCM a été très sollicité par les cinq mosquées de cette ville pour augmenter la capacité d'abattage. Le besoin en agneaux se situerait autour de 650 à Chambéry.

HAUTE-SAVOIE

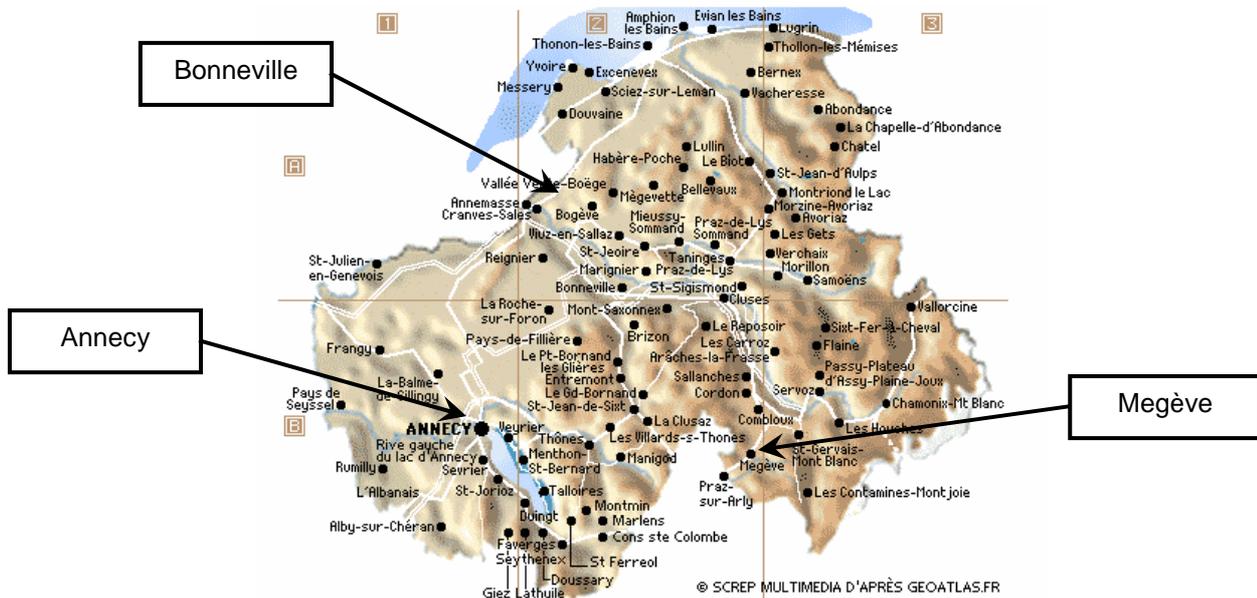


Figure 8 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI	DIMANCHE	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
Bonneville (part)	250	230	0	0	0	0
Megève (pro+part)	250	230	0	0	0	0
Total	500	460	0	0	0	0
	Totaux	460		0		

Tableau 7 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans département de la Haute-Savoie en 2006 (Aid).

2- Analyse :

- Sur le site de Megève et de Bonneville nous pourrions affecter des personnes du CRCM pour réaliser la gestion des flux et la réservation des moutons. Cela éviterait des problèmes d'embouteillage.

- Nous savons qu'un besoin important existe sur la ville d'Annecy (environ 700 agneaux). Il serait souhaitable que la DSV accorde une dérogation pour l'ouverture d'un site temporaire dans cette ville.

ARDECHE

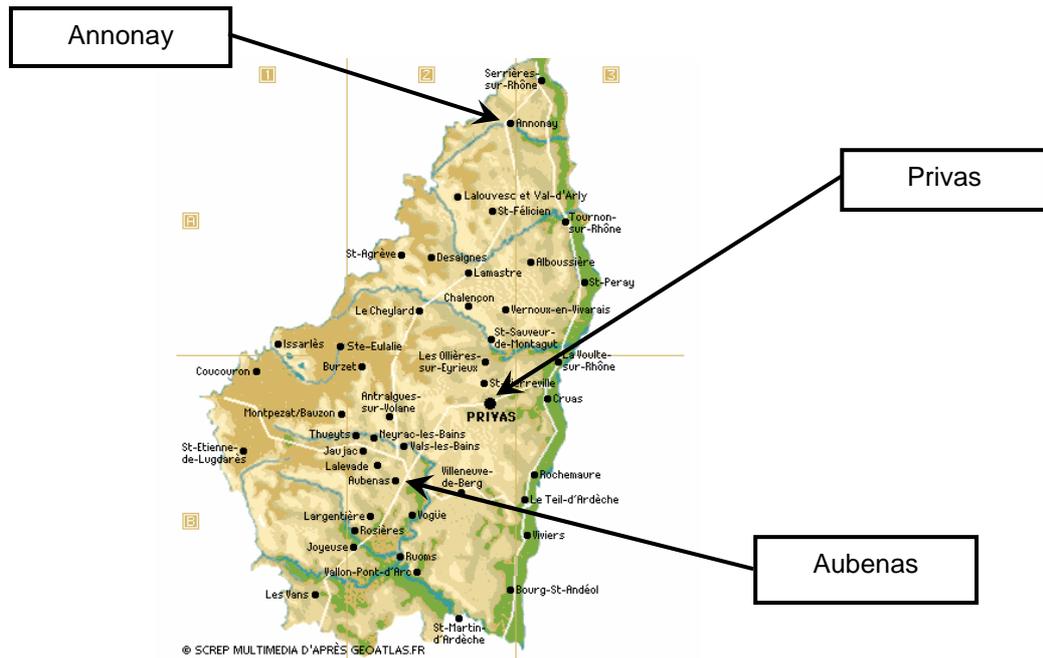


Figure 9 : Situation géographique des sites d'abattages

1- Bilan Départemental :

ARDECHE	Capacité / Jour	OVINS		BOVINS		
		SAMEDI 30	DIMANCHE 31	DIMANCHE 31	LUNDI 1	MARDI 2
Aubenas (part)	300	60	0	0	0	0
Privas (part)	150	0	0	0	0	0
Annonay (part)	200	14	0	0	0	0
Total	650	74	0	0	0	0
	Totaux	74		0		

Tableau 8 : Nombre d'ovins et de bovins abattus dans le département de l'Ardèche en 2006 (Aid).

2- Analyse :

- Un travail important a été réalisé par les services de l'état, mais ils rencontrent des difficultés pour trouver des personnes motrices pour l'organisation et la gestion de la fête. Le CRCM se propose de rencontrer les différentes associations musulmanes et les représentants des services de l'état pour l'année 2007.

AXE DE TRAVAIL POUR 2007

- ▶ Développer les réservations des agneaux aux travers de la centrale d'achat CRCM. Cette année pré de 500 agneaux ont été commandé. Par ce moyen nous agissons sur les problèmes de transport de bêtes et sur les prix. Le CRCM est toujours près à travailler avec la fédération des éleveurs ovins du Rhône Alpes s'ils répondent à notre cahier des charges.
- ▶ Un travail important de prospection doit avoir lieu sur les départements de l'Ain, du Rhône, de la Haute-Savoie et de la Loire pour la recherche de nouveaux sites. Les exemples des sites temporaires sur l'Isère sont à étudier car ils me paraissent intéressants.
- ▶ Nous pourrions développer un travail avec les directeurs d'abattoir pour la gestion des flux (CRCM) et la partie abattage (personnel professionnel). Le CRCM pourrait se charger de la réservation des agneaux en amont, cela éviterait des débordements le jour de fête. (St Etienne, Chambéry, Megève, Bonneville...)
- ▶ Nous déplorons cependant le montant de la taxe de l'abattage (50 € en moyenne) qui reste très élevé au regard du prix de la bête elle-même. Ceci n'encourage nullement les particuliers à se tourner vers les abattoirs. Pis encore, cela encourage indirectement les abattages clandestins. Nous devons faire un effort dans la région en vue d'harmoniser cette taxe d'abattage en fixant un plafond. Le CRCM propose un montant unique de 30 € pour tous les abattoirs de la région.

REMARQUES :

- ▶ Le choix de l'abattage est très différent selon les personnes de la communauté musulmane. Certains souhaitent impérativement sacrifier leur agneau, d'autres souhaitent uniquement regarder l'immolation (la majorité) et la dernière catégorie réserve directement chez un boucher professionnel.
Le CRCM peut aider la filière « boucher » à prendre en charge en partie l'abattage rituel de la fête de l'Aïd Al Adha. Malheureusement, un problème de confiance se pose sérieusement. Il arrive parfois que les bêtes soient tuées avant la prière de l'Aïd. Ces bêtes sont alors vendues à des particuliers sans que ces derniers soient informés. Loin d'être isolé, ce comportement ne fait que discréditer cette filière et explique les réticences des musulmans vis-à-vis des bouchers.
- ▶ Par rapport à l'étalement de l'abattage sur les 3 jours possibles, nous constatons dans le tableau ci-dessous, que l'option du 2^{ème} jour ne représente que 16%. Ce chiffre est très faible. L'une des raisons étant liée aux problèmes de date. Les abattoirs étaient majoritairement fermés le dimanche 31 Décembre.

	J1	J2	total	% abattage
AIN	1002	28	1030	11,53
SAVOIE	867	234	1101	12,33
HAUTE SAVOIE	460	0	460	5,15
DROME	495	74	569	6,37
LOIRE	1102	0	1102	12,34
RHONE	2403	100	2503	28,03
ARDECHE	74	0	74	0,83
ISERE	1341	750	2091	23,42
total	7744	1186	8930	100,00
totaux	8930			

Tableau 9 : Nombre d'abattage d'ovin et de bovin sur la région Rhône Alpes tous sites confondus.

Bilan des sites temporaires gérés par le CRCM dans la région Rhône Alpes.

► En deux jours, plus de 200 bénévoles dont 50 sacrificateurs et tacherons ont été mobilisé par le CRCM Rhône Alpes pour l'organisation de la fête de l'Aïd (accueil, encadrement, gestion des flux, parking...)

► La taxe d'abattage a été fixée à 20 € en moyenne par le CRCM Rhône Alpes. Cette taxe est destiné à financer les frais occasionnés par l'abattage rituel : équarrissage, location de bennes, berce, nettoyage, sécurité, encadrement, sacrificateurs, tacherons.....

► Le CRCM a réussi à convaincre les fidèles musulmans de la nécessité de l'étalement de l'abattage rituel pour célébrer la fête dans des conditions dignes et dans le respect des conditions sanitaires. Plus de 40% des bêtes ont été abattues le deuxième jour de l'Aïd (voir tableau 10). Ce résultat est le fruit du travail réalisé par les imams dans les mosquées (prêche du vendredi), des émissions religieuses dans les radios communautaires et des différents articles publiés dans le site internet du CRCM (crcm-ra.org).

Département	Ville	1 ^{er} jour 30/12/2006	2 ^{ème} jour 30/12/2006	Total	Taxe abattage	Nb bénévoles
Ain	Bourg en Bresse	262	0	262	15	52
Isère	Grenoble	350	300	650	25	70
Loire	Roanne	150	0	150	25	14
Rhône	Mornant	300	100	400	20	52
Savoie	Chambéry	194	0	400	15	17
Ardèche						
H. Savoie						
TOTAL		1256	400	1656		205

Tableau 10 : Nombre d'abattage d'ovin et de bovin géré par le CRCM au niveau Rhône Alpes.

► 18% des bêtes abattues (1656 ovins sur un total de 8930) à l'occasion de la fête de l'Aïd Al Adha 2006 ont eu lieu dans des sites temporaires gérés par le Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM) de la région Rhône Alpes.

Département	1 ^{er} jour 30/12/2006	2 ^{ème} jour 31/12/2006	Total	%
Sites temp. Gérés par le CRCM	1256	400	1656	18,54%
Abattoirs pérennes et autres sites temp.	6488	786	7274	81,46%
TOTAL	7744	1186	8930	100%

Tableau 11: Nombre d'abattage d'ovin et de bovin sur la région Rhône Alpes. Comparaison entre les sites gérés par le CRCM et les autres sites.